

Département des Côtes d'Armor

ARRONDISSEMENT DE SAINT BRIEUC**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DU LIÉ*****Siège social : 60, Le Pont-Querra - 22210 PLÉMET*****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026****Membres**
en exercice**18****Présents** **16****Votants** **16**

L'an deux mille vingt-six, le seize septembre, le Comité Intercommunal d'Adduction d'Eau du Lié s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, salle de Réunions, Espace Docteur Louis PITON, le Pont- Querra à Plémet, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC, Président et en présence des Délégués du Syndicat.

Présents : Mmes HOLLEBECQ, BIZET et ROBERT, Mrs GUILLOU, LE GALL, LEVEAU, MALESTROIT, PELLION, MASSE, FERNANDEZ, MARCADE, LE FRANC, JOUAN, ETTOUATI, LE BIHAN, BOURGEOIS.

Excusés : Mrs OLIVE, QUINIO, ALLIO

Secrétaire de séance : M. FERNANDEZ

Délibération 2026-53***DECISION MODIFICATIVE 1***

Le syndicat a procédé au changement d'un petit copieur et l'ancien a fait l'objet d'une reprise à hauteur de 400 €. L'ancien copieur n'étant pas totalement amorti, il convient de passer les écritures d'ordre nécessaires consécutives à la cession.

Il est ainsi proposé d'ouvrir les crédits suivants :

Cpte 757 : 400 €

Cpte 657 : 780 €

Cpte 218 : 780 €

Cpte 2313 : 400 €

Après délibéré, par 16 voix POUR, le comité syndical valide et approuve cette décision modificative 1

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Ronan FERNANDEZ

Le Président.
Georges LE FRANC